



www.schr68.com

Président :
Marc Meyer
meyermarc@evhr.net

22 rue Ste Thérèse – B.P. 2411 – 68067 MULHOUSE CEDEX
Tél. 03.89.32.10.25 - Fax : 03.89.42.37.35 - E-mail : schr68@wanadoo.fr

Affiliée à la Société Centrale Canine pour l'Amélioration des Races de Chiens en France, Reconnue d'utilité publique
Inscrite au Registre des Associations du Greffe du Tribunal Cantonal de Mulhouse - vol. III fol. 50

MEYER MARC
Président SCHR
CTR- Président CREAC Haut Rhin
2, rue du Hêtre
68200 Mulhouse
Tel/Fax : 03.89.43.58.67
E-mail : meyermarc@evhr.net

Mulhouse, le 22.06.2010

Objet : Stage Monitorat Agility niveau 2 (N° 131110)

Madame, Monsieur,

La Société Canine du Haut Rhin, sous l'égide de la CNEAC, organise un stage de formation de Moniteur en Agility de Niveau 2

Date du stage : le 13 et 14 novembre 2010
Début du stage 8h30

Lieu : TCCF Guebwiller, Promenade Paul Déroule à Guebwiller

Date de l'examen : le 27 ou 28 novembre

Stagiaires : 35 maximum (selon l'ordre d'arrivée)

Les participants : Moniteur d'Education canine 1^{er} Degré et
Moniteur Agility niveau 1 et licencié CNEAC

Documents à prévoir : Le Règlement Agility

Pour notre stage, nous nous appuyons sur la compétence et l'expérience du Doc Christophe Pflieger, de Guy Deshaies (Formateur CNEAC) et Pauline Jenn (EDF 2009 et 2010)

Nous demandons une participation de 70 € par stagiaire (chèque au nom de la CUT du Haut-Rhin) comprenant le stage et 3 repas.

Les personnes intéressées devront me faire parvenir leur engagement au plus tard pour le 5 novembre 2010. Il n'y aura pas de courrier de confirmation de stage

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

MEYER Marc

(Renseignement : Marc Meyer – 06.89.87.06.76 – meyermarc@evhr.net)

Stage de Moniteur Agility niveau 2 du 13 et 14 novembre 2010

avec examen le 27 ou 28 novembre

TCCF Guebwiller, Promenade Paul Déroule à Guebwiller

Stagiaires : 35 maximum

Les participants : Moniteur d'Education canine 1^{er} Degré et
Moniteur Agility niveau 1 et licencié CNEAC

Documents à prévoir : Le Règlement Agility + Livret moniteur Education 1^{er} Degré

Pour notre stage, nous nous appuyons sur la compétence et l'expérience du Doc Christophe Pflieger, de Guy Deshaies (Formateur CNEAC) et Pauline Jenn (EDF 2009 et 2010)

Fiche signalétique du participant

**Copie de votre licence
CNEAC**

Téléphone :

Email :

Signature du Président

Signature du Candidat

Nous demandons une participation de 70 € par stagiaire (chèque au nom de la CUT du Haut-Rhin) comprenant le stage et 3 repas.

Les personnes intéressées devront me faire parvenir leur engagement au plus tard pour le 5 novembre 2010. Il n'y aura pas de courrier de confirmation de stage

Vos engagements sont à envoyer à MEYER Marc – Moniteur Agility 2
2 rue du Hêtre – 68200 MULHOUSE – meyermarc@evhr.net - 03.89.43.58.67